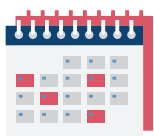




SYNTHÈSE DES PRESTATIONS

DÉSINSECTISATION, DÉRATISATION ET DÉSINFECTION



DATE DE PRISE D'EFFET
01/01/2025

DATE DE FIN
31/12/2027



OBLIGATIONS

Le marché comprend une partie :

- **Forfaitaire annuelle** pour des prestations de **désinsectisation de type blattes et cafards** dans les parties privatives et communes des sites identifiés,
- **Forfaitaire annuelle** pour des prestations de **dératisation** dans les parties communes des sites identifiés,
- À « **Bon de commande** » pour le traitement des **autres nuisibles** et pour les sites non concernés par la partie forfaitaire.

L'entreprise est en charge de l'**affichage dans les parties communes** pour transmettre les informations nécessaires à nos clients locataires (date d'intervention, conseils...).

OBLIGATION DE RÉSULTAT

La propreté et l'absence de nuisibles aux abords et à l'intérieur des immeubles est essentielle.

Le titulaire s'engage à une obligation de résultat quant à **l'élimination des nuisibles** dès lors qu'ils sont **détectés et signalés**. Il appartient donc au **titulaire** de mettre en œuvre toutes les techniques et moyens pour répondre à cette obligation de résultat.



NATURE DES PRESTATIONS COMPRISES DANS LE CONTRAT

PRESTATIONS ANNUELLES OU BISANUELLES, SUIVANT LES SITES, EN VUE D'UN TRAITEMENT PRÉVENTIF ET CURATIF

- Dératisation de l'ensemble des caves, sous-sols, chaufferies, locaux à conteneurs, abords immédiats et autres lieux de chaque bâtiment pouvant présenter des risques d'infestation,
- Désinsectisation de type blattes et cafards des logements, parties communes du bâtiment, éventuellement les sous-sols, caves et autres lieux pouvant présenter des risques d'infestation.

PRESTATIONS PONCTUELLES CURRATIVES SUR ÉMISSION D'UN BON DE COMMANDE

- Dératisation pour les sites autres que prévus dans la partie forfaitaire,
- Désinsectisation pour les sites autres que prévus dans la partie forfaitaire,
- Destruction des punaises de lit,
- Destruction des nids de guêpes et frelons,
- Destructrions des autres insectes (fourmis, puces, punaises, mites, moustiques, moustiques tigre...).

